

Image not found or type unknown



Enceinte en situation irrégulière

Par **lilou**, le **22/07/2009** à **21:20**

Bonjour,rnrnJe suis entrée en France légalement pour un visa étudiant de un an.mon visa est épiré en novembre 08. je suis avec un homme séparé de fait y a longtemps(sans jugement du tribunal), il a un visa de dix ans qui expire 2014, il est en attente de sa demande de naturalisation (nationalité française), il travaille, il a toujours payé les impôts, il a un fils ici en France de mère française....on vit en concubinage depuis juillet 2008, je suis enceinte de 6 mois et demi là, accouchement prévu en fin septembre 09; je voulais savoir mon droit, pourrai-je avoir une régularisation de séjours? j'aime mon compagnon et je veux vivre avec lui et mon enfant que j'accoucherai. je vous remercie de votre réponse, les conseils sont les bienvenus merci d'avance.